



CONSEIL MUNICIPAL DE NADAILLAC

Séance du mercredi 8 avril 2026

Procès-verbal affiché en exécution de l'article L. 2121-15 du CGCT

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Nombre de membres en exercice : 11

Membres présents : M. Pascal ROLLAND, Mme Chantal BROCHARD,
Mme Stéphanie BAEY, Mme Sylvie BOSSOUTROT, Mme Sandra CLÉRAT, M. Régis DUBERNARD, M. Patrick LOUCHART,
M. Jean-Claude VEYSSIERE, M. Dorian MAS, M. Valentin RHODDE
et Mme Christine TAFALLA

Secrétaire de séance : Mme Chantal BROCHARD élue à l'unanimité

Quorum : 11/11, la séance peut se tenir

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte sous la présidence du Maire, Pascal ROLLAND.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet de maintien du dernier commerce multiple rural de Nadaillac ;
- Questions diverses.

DÉLIBÉRATION N° 01

OBJET : CHOIX DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE MAINTIEN DU DERNIER COMMERCE MULTIPLE RURAL

Projet de maintien du dernier commerce multiple rural encadré par l'ADT 24. Suite réunion de la Commission Appel d'Offres du 3 avril 2026.

11 offres reçues :

- Marc GUILBAUD ARCHITECTE
- LOUBET-MAURY Architectes Associés
- EURL MEVIN RAGAVEN
- Atelier d'Architecture VILATTE
- Agence d'Architecture Pierre VERLHAC
- A111 Antoine BIGOT
- MAAD ARCHITECTES
- SARL CLARY 2 ARCHITECTES
- Atelier RK JP Rodrigues
- RLA Rémi Leyris Architecte
- OURAL ARCHITECTES

Vote : - Retenu : MAAD ARCHITECTES

- Donne pouvoir au Maire pour engager les démarches et signer le marché de maîtrise d'œuvre.

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------	------------	-----------------

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe l'assemblée qu'une cérémonie sera organisée le samedi 11 avril à la salle des fêtes pour célébrer le 100^e anniversaire de M. Adrien DUVERGER.

- Des demandes de devis ont été effectuées dans le cadre de la création d'un nouveau columbarium au cimetière communal.
- La Commission Finances se réunira le 15 avril 2026 à 20h30 afin de préparer les budgets communaux.
- La signature chez le notaire pour l'obtention de la licence IV du dernier commerce multiple rural, « Ö Marronnier », est prévue le 4 mai prochain.
- Une réunion avec visite du Sous-Préfet est prévue le 12 mai prochain à la Mairie.
- La prochaine séance du Conseil Municipal est programmée le mercredi 22 avril 2026 à 19h00.

CLÔTURE DE SÉANCE

Séance levée à 21h00.

SIGNATURES

Secrétaire de Séance :

Mme Chantal BROCHARD.

Président de séance :

Le Maire,
M. Pascal ROLLAND.